



Newsletter du 22 septembre 2026

Passage de flambeau à l'ASB. Le nouveau registre de transparence crée de nouveaux risques. La réglementation bancaire, un paradoxe suisse. Le débat sur les fonds propres d'UBS s'intensifie.

Lors de la journée des banquiers à Saint-Gall, Marcel Rohner a passé le flambeau comme président de l'ASB à son successeur, Giorgio Pradelli. Son dernier [discours officiel](#) s'est articulé sur trois piliers stratégiques : la compétitivité doit représenter un objectif à part entière au même titre que la stabilité financière et la protection des clients – non seulement pour le monde politique, mais aussi pour les régulateurs. Il a insisté pour que la Suisse maintienne des seuils d'accès au marché bas et des règles en adéquation avec les pratiques internationales. Le système de formation dual et la recherche universitaire

de pointe (notamment le *Swiss Finance Institute*) constituent des atouts helvétiques majeurs. Il a rappelé qu'il convient de continuer à investir dans la relève. Par ailleurs, il faut tirer les enseignements de la crise de Credit Suisse. Comme les banques se retrouvent dans un système financier à ancrage étatique, elles ont une responsabilité accrue envers la société, envers leur clientèle et envers leurs propriétaires. Cela doit se traduire au quotidien dans une gestion rigoureuse des risques et une diligence stricte dans le conseil.

- [NZZ](#) / [finews](#)

Le directeur de l'ABPS s'est exprimé sur les risques de confidentialité du registre fédéral, qui sera lancé en Suisse le 1er octobre. Les cyberattaques récentes contre le registre des ayants droit économiques du Liechtenstein doivent servir d'avertissement pour le lancement du registre en Suisse. Ce registre centralise des informations sensibles sur plus de 500 000 entreprises, ce qui crée une cible

attractive pour les cybercriminels. Une fuite de données similaire à celle connue par le Liechtenstein aurait un grave impact sur la réputation de notre place financière, qui est traditionnellement fondée sur la discrétion, la stabilité et la confidentialité. Même si le registre ne sera pas public, il faut garantir une sécurité maximale. Exiger la transparence nécessite en retour une protection adéquate de la sphère privée !

- [allnews.ch](#)



Le Président de l'ABPS s'exprime sur un paradoxe suisse face à la concurrence internationale : la réglementation bancaire. Alors que d'autres places financières internationales s'engagent dans une vague de simplification réglementaire pour améliorer la compétitivité, la Suisse semble s'orienter vers une direction opposée. Certes, le DFF a créé un groupe de travail pour identifier les redondances et alléger la charge administrative des banques d'ici fin 2027, une initiative que les banques soutiennent. Cependant, le Conseil fédéral a parallèlement lancé une consultation sur

- finews.ch

Le Conseil des Etats n'a pas tranché la question des fonds propres d'UBS la semaine passée. Les discussions s'intensifient en vue du vote crucial de ce mercredi. Le débat se focalise sur le niveau de couverture en capital requis pour ses filiales à l'étranger. Alors que le Conseil fédéral réclame une couverture intégrale en fonds propres durs (CET1), la commission compétente propose un compromis plus souple basé sur une formule 50-50 capital dur / obligations AT1. Le CEO d'UBS, Sergio Ermotti, s'est exprimé dans la presse dominicale pour défendre la

- [Agefi](https://Agefi.ch) / [20 minutes](https://20minutes.ch) / [Le Temps](https://LeTemps.ch)

le paquet « Too big to fail », qui fait suite à la crise de Credit Suisse. Ce projet prévoit d'étendre les pouvoirs de la FINMA et de durcir les exigences applicables à l'ensemble du secteur. Ces propositions pénalisent la diversité du modèle bancaire suisse. Appliquer des règles conçues pour une banque systémique globale à des banques régionales, cantonales ou privées menace la compétitivité du pays. Pour maintenir son attractivité, la Suisse doit concrètement faire primer l'optimisation réglementaire sur une bureaucratie excessive.

- [Le Temps](https://LeTemps.ch)

variante de la commission ; il n'a pas manqué de critiquer la BNS et la FINMA, qu'il estime coresponsables de la chute de Credit Suisse. Il qualifie le durcissement gouvernemental de menace pour la compétitivité et l'économie suisses. Face à ce risque, les grandes organisations économiques, telles qu'economiesuisse, Swissmem et USAM ont envoyé une lettre ouverte aux sénateurs afin de soutenir le compromis et prévenir toute surréglementation.

- finews.ch / [NZZ](https://NZZ.ch) / [NZZ](https://NZZ.ch) / swissinfo.ch

L'Association de Banques Privées Suisses (ABPS) compte 7 banques membres qui gèrent plus de 1100 milliards de francs et emploient près de 10 000 collaborateurs dans le monde, dont environ deux tiers en Suisse. A travers un secrétariat permanent basé à Genève, l'ABPS assure la défense et la représentation des intérêts des banques privées suisses, spécialisées dans la gestion de fortune.

Les membres de l'ABPS sont : Bordier & Cie SCmA, E. Gutzwiller & Cie Banquiers, Banque Lombard Odier & Cie SA, Mirabaud & Cie SA, Banque Pictet & Cie SA, Rahn+Bodmer Co. et Reichmuth & Co.